



**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse d'un nouveau site ou**  
**d'une modification substantielle d'un site existant**

**Informations générales :**

Opérateur	Orange	Arrdt	14 <sup>eme</sup>
Nom de site	PLANTES	Numéro	15062U3
Adresse du site	226, avenue du Maine	Hauteur	R + 12 (36,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations et commerces
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (800/900/1800/2100/2600) MHz		
Complément d'info	Trois autres opérateurs déjà présents sur le site BT (20°, 120° et 240°), Free (60°, 170° et 300°) et SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

**Calendrier de suivi du dossier**

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	10/05/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/05/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/07/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à aménager un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	0°
Estimation	30° < 3 V/m ; 140° < 2V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

**Incidence visuelle**

Intégration antennaire	Ce projet consiste à l'installation de trois antennes panneaux. Les antennes S1 et S2 seront placées sur un mât fixé contre l'édicule. L'antenne S3 sera installée sur un mât autostable.
Zone technique	Les équipements techniques seront placés au niveau de la terrasse du bâtiment et ne seront pas visibles depuis l'espace public.
Hauteur antennes/sol	40,55 m azimuts 30° et 140° ; 37,65 m azimut 240°

**Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

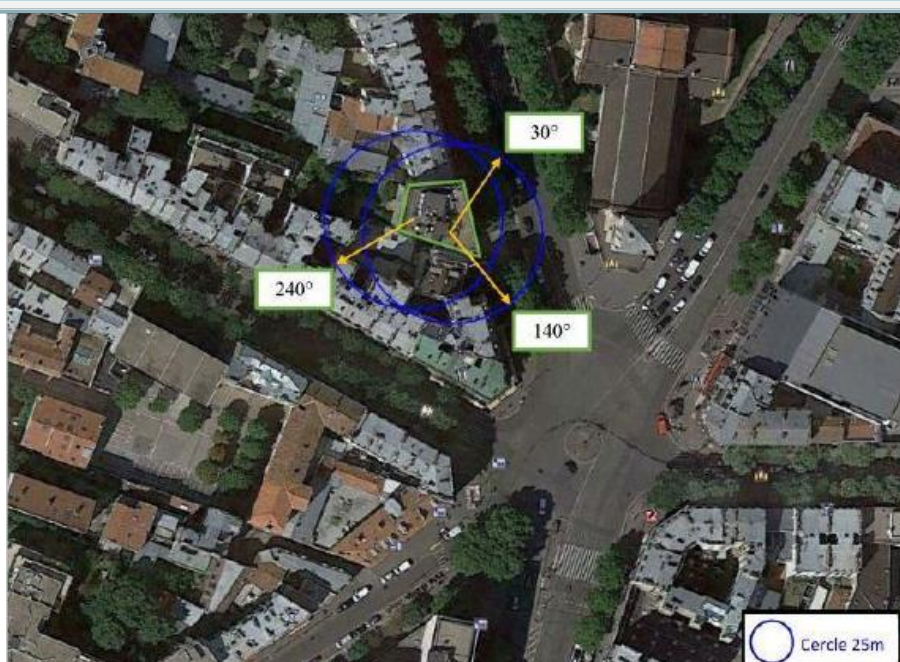
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champs reçu, en V/m
Collège Alphonse Daudet	93, Rue Alésia	R + 3	Non	63.2m	1.23 V/m

\* lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





## Simulation et conformité au seuil de la Charte

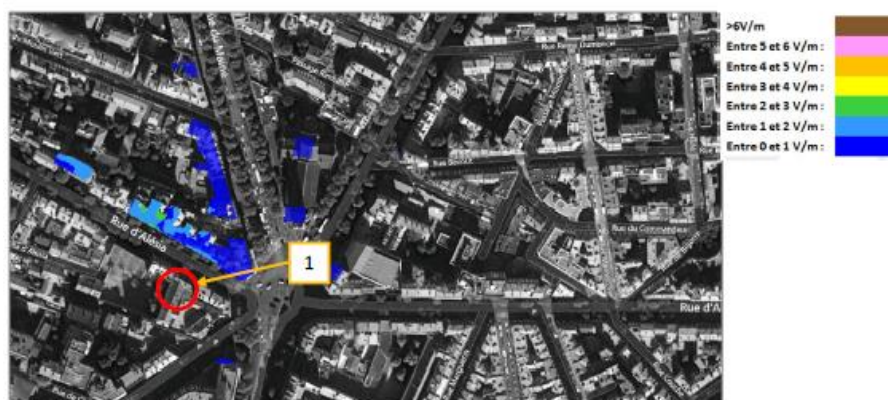
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 27m.



	Azimut 30°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	24m	18m	27m

**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :







## Vue des Azimuts

Azimet 30° :



Azimet 140° :



Azimet 240° :

